

nerons. C'est le drapeau qu'on a fait flotter au vent, et tous se sont alignés sous ses plis. Que le soldat pourvoie à ses besoins personnels. Les honorables membres de la droite chercheront leur salut avant tout.

Je regrette beaucoup que, vu l'état des finances du pays, tel que le constate ce rapport, nous soyons dans l'impossibilité de faire davantage pour les soldats. J'espère que le ministre (M. Calder) verra à ce que l'on s'assure les services du personnel le plus compétent, en vue de la répartition de cet argent. Je suis certain que ses collègues et lui-même verront, dans toute la mesure de leurs aptitudes, à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage et à ce que l'on pourvoie aux besoins les plus urgents des soldats licenciés que le permet cette faible somme d'argent.

Après avoir fait ces observations dans le but de rendre parfaitement claires mes vues sur la question, je ne m'opposerai aucunement à l'adoption de ce crédit.

M. MORPHY: Avant qu'on adopte ce crédit, je désire, en ma qualité de membre du comité spécial, protester, pour plusieurs raisons, contre les déclarations du chef de l'opposition (M. McKenzie), particulièrement pour avoir oublié que le comité, bien qu'il ait étudié la question de gratification, s'est aussi occupé de faire étendre la portée de l'œuvre et des améliorations qu'elle implique aussi bien que des prêts, en vue de la restauration de l'ancien combattant dans la vie civile. L'honorable député, pour une raison ou pour une autre, difficile à concevoir, a cherché à imputer blâme aux membres de ce comité, en affirmant que le mousquet du président du comité les a intimidés.

M. McKENZIE: Aucunement au comité.

M. MORPHY: L'honorable député a laissé entendre que les membres de ce comité spécial ont été obsédés de l'idée que le Gouvernement étant arrivé à une certaine conclusion, eux-mêmes étant esclaves, doivent forcément conclure dans le même sens. Au nom du comité, je déclare que ces paroles insultantes n'ont aucune justification.

Qui a choisi ce comité? Le vote a été unanime. L'honorable chef de l'opposition entend-il que ses partisans, les honorables députés de Lambton-Ouest (M. Pardee), de Québec-Est (M. Lapointe), de Westmoreland (M. Copp), d'Essex-Nord (M. Kennedy) et d'Inverness (M. Chisholm) ont eu peur du mousquet du président, qu'ils ont été des esclaves et qu'ils ont contribué à la rédaction d'un rapport favorable à ce Gouvernement? Je les tiens en plus haute estime.

J'ajoute foi à leur honneur de membres de cette Chambre, qui s'efforcent de promouvoir du mieux qu'ils peuvent les intérêts du pays en général, et pour le soldat libéré en particulier. Il me semble qu'il sied mal à l'honorable député de jeter du soupçon non seulement sur les membres de ce côté-ci de la Chambre, mais encore sur ses propres partisans, en vue de les rendre odieux.

M. McKENZIE: Je n'ai rien dit de tel.

M. MORPHY: Que l'honorable député goûte un peu du traitement qu'il inflige aux autres. Je soutiens qu'en fait il a dit exactement ce que j'ai déclaré, et l'on ne peut attribuer aucune autre signification à ses paroles. Mais il a oublié qu'il y a dans ce comité des membres qu'il a choisis dans son propre parti, et qui ont unanimement reconnu avec les autres membres du comité que ce rapport était ce qu'ils pouvaient proposer de mieux à ce moment critique dans l'histoire de notre pays. Cependant le chef de l'opposition se lève, pour se créer de la popularité à bon marché, pour établir un fait qui retombe avec plus de force sur ses propres amis. Eh quoi, monsieur le président, avec le nombre de soldats mécontents qu'on peut apparemment trouver—bien que ce ne soit pas autant qu'on le pense généralement—qu'est-ce que le comité aurait pu faire de plus populaire que d'accorder toutes les demandes raisonnables de ces soldats? Une popularité cherchée et gagnée contre ses propres et honnêtes convictions serait une popularité infâme. Ce n'est pas bien, de la part de l'honorable député de dire que les membres de ce comité ont commencé leur travail avec une opinion formée d'avance. Au contraire, j'affirme que chaque membre du comité—et chacun d'eux est aussi honorable que l'honorable député qui les diffame—a commencé son enquête en parfaite sincérité d'intention et avec le désir d'examiner à fond toute demande juste et raisonnable présentée par ces hommes qui ont combattu si vaillamment pour le pays et le monde en général et qu'ils ont ouvert cette enquête non pas avec la connaissance qu'on leur impute de l'exacte condition des finances du pays, mais qu'ils ont commencé leur tâche en hommes probes et honnêtes, déterminés à faire dans les limites du raisonnable tout ce qu'ils pourraient pour les soldats de retour. L'honorable député, dans sa dernière phrase, se condamne lui-même lorsqu'il reconnaît être très peiné vraiment, que la position financière du pays ne permette pas au comité de faire ce qu'il aurait aimé lui voir faire. Qu'y a-t-il dans cette vie parlementaire qui